

LES USAGERS

Les eaux usées issues des habitations et des entreprises sont rejetées dans le réseau d'assainissement. Les déversements dangereux sont formellement interdits.

- 995** habitations vérifiées en 2008 par une équipe spécialisée pour s'assurer du bon raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement.
- 49 000** habitations desservies par le réseau d'eaux usées.
- 152** nouveaux branchements réalisés en 2008.
- 65** autorisations spéciales de déversement au total établies avec les usagers à caractère industriel, commercial et artisanal pour maîtriser les rejets d'effluents issus de leurs activités.

The diagram illustrates the flow of wastewater from a 'Habitation' (residence) and an 'Entreprise' (business) through a 'Boîte de branchement' (branching box) into a 'Réseau d'eaux usées' (wastewater network) which leads to a 'Poste de pompage' (pumping station). It also shows 'Eaux pluviales' (rainwater) entering the system. The network is divided into 'Domaine privé' (private domain) and 'Domaine public' (public domain).

Nouveau branchement au réseau d'eaux usées

LA COLLECTE DES EAUX USÉES

Environ **1 100 km de réseaux d'eaux usées** transportent les effluents rejetés par tous les usagers raccordés. Les eaux pluviales sont recueillies de façon indépendante dans d'autres canalisations.

Réalisations en 2008 :
 2,7 km de réseaux d'eaux usées créés.
 2 nouveaux postes de pompage mis en service.

144 postes de pompage télé-surveillés participent à l'acheminement des eaux usées aux stations d'épuration.

The diagram shows a 'Ville' (city) connected to a 'Poste de pompage' (pumping station) via a 'Réseau d'eaux usées' (wastewater network).

L'entretien :

- 577 km de réseaux curés de façon préventive et 45 km de façon intensive ;
- 1370 interventions réalisées d'urgence sur le réseau public et les postes de pompage.

Intervention de nuit dans un poste de pompage

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Dans 9 stations d'épuration et une lagune d'épuration.

Plus de 9 600 000 m³ d'eaux usées traitées en 2008 sur l'ensemble des 9 stations d'épuration soit 300 litres d'effluents entrant chaque seconde en permanence.

Rejet dans le milieu naturel

The diagram shows a 'Station d'épuration' (wastewater treatment plant) with an arrow pointing to 'Rejet dans le milieu naturel' (discharge into the natural environment).

La station d'épuration de Port Neuf, la plus importante de la CdA, reçoit chaque jour **10,5 tonnes** de pollution organique et **7,5 tonnes** de matières en suspension.

Elle traite une pollution équivalente à **170 000 habitants**.

En 2008, elle a permis d'éliminer **97,5 % de la pollution** avant rejet en milieu naturel.

Réglage dans un bassin

LES SOUS-PRODUITS DU TRAITEMENT

- Les déchets retenus par les grilles sont incinérés ;
- Les sables sont valorisés après lavage ;
- Les graisses sont incinérées ;
- Les boues sont compostées.

Le compost est fabriqué par mélange des boues déshydratées, sous forme pâteuse, avec des déchets verts, résidus d'écorçages et sciures. Une période de 8 mois est nécessaire à l'obtention d'un compost hygiénisé et stable. Il est ensuite épandu sur les sols agricoles de l'Aunis dans le cadre d'un plan d'épandage.

Compost à usage agricole



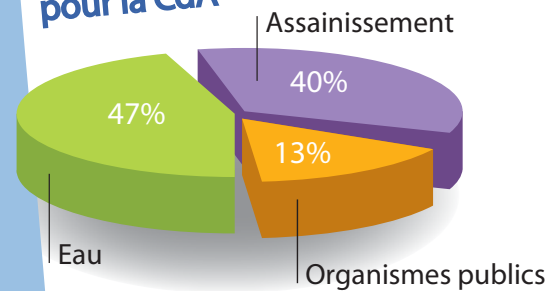
LES INDICATEURS FINANCIERS

Tarifs de la redevance assainissement :

- Part fixe pour une habitation individuelle : 40,53 € par an pour un compteur d'eau classique de calibre 15 à 20 mm.
- Part proportionnelle : 1,01 € par m³ d'eau consommée (sur le réseau d'eau potable ou ressource en eau privée).

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

Répartition moyenne pour la CdA



Possibilités d'aides financières* :

- Pour la mise aux normes des raccordements au réseau d'eaux usées.

* Sous certaines conditions.

Les principales recettes de fonctionnement :

- Redevance assainissement et majoration pour défaut de branchement : **10 551 267 €**
- Participation pour raccordement à l'égout (dans le cas de permis de construire) : **1 178 425 €**
- Primes pour l'épuration : elles sont versées par l'Agence de l'Eau en fonction des performances épuratoires du système d'assainissement. **981 322 €**

Les travaux et les investissements :

10 997 701 €
Travaux d'extensions et de réparations réalisés au niveau du système de collecte (les branchements, les collecteurs, les postes de pompage).
Equipements et réparations des stations d'épuration.

2008 : Début des travaux de reconstruction et d'extension du pôle épuratoire Est à Sainte-Soulle.



LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

La CdA regroupe **18 communes** et près de **150 000 habitants**. Elle possède la compétence assainissement des eaux usées.

Ses missions

- Collecter les effluents ;
- Les acheminer vers les stations d'épuration ;
- Les épurer avant rejet dans le milieu naturel ;
- Garantir une bonne qualité de boues destinées au compostage.

Pour toute information relative à l'assainissement

contactez

- L'accueil des usagers, rue de Vaucanson à Périgny, **au 05 46 30 35 35 ou 35 40** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
En dehors de ces heures ouvrables, Le standard de la CdA, joignable 24h/24, **au 05 46 30 34 00**
- Si vous habitez Esnandes, contactez la SAUR* **au 05 46 44 29 11**
- Si vous habitez les hameaux de L'Aubépin, Chassagné et Grolleau, contactez la RESE** **au 05 46 35 68 24**

*SAUR : Société d'Aménagement Urbain et Rural

**RESE : Régie d'Exploitation des Services d'Eau de la Charente-Maritime



SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées

ANNÉE 2008

Cette plaquette est destinée à l'information des usagers. Le rapport complet est disponible à l'accueil assainissement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Site de Périgny rue de Vaucanson